



HAL
open science

La culture de la haie comme condition à l'agro-foresterie

Christophe Baticle

► **To cite this version:**

Christophe Baticle. La culture de la haie comme condition à l'agro-foresterie. Approches territorialisées des usages de la forêt : actes du colloque organisé par le réseau de chercheurs en sciences économiques, humaines et sociales du GIP Ecofor, ECOFOR, pp.75-77, 2017. hal-04292239

HAL Id: hal-04292239

<https://u-picardie.hal.science/hal-04292239>

Submitted on 17 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La culture de la haie comme condition à l'agro-foresterie

Christophe BATICLE

UMR Ecologie et Dynamique des Systèmes Anthropisés (EDYSAN), Université de Picardie Jules Verne

Dans une vision utilitariste du développement durable, l'efficacité d'une innovation est souvent présentée comme tributaire de l'intéressement d'une corporation. Si l'on prend pour exemple la haie bocagère, on relève chez les interlocuteurs du milieu agricole un discours qui oppose schématiquement (et sur un plan diachronique) les routines paysannes d'antan aux tentatives contemporaines de rationalisation écologique d'une contrainte, celle de l'entretien d'un parcellaire arboré dont le contrôle exige un budget temps conséquent sans rendement économique viable. En substance, les partisans du maintien de ces linéaires allèguent que leurs prédécesseurs ou collègues « arriérés » subissent davantage leurs haies qu'ils ne les valorisent. Ce serait ici la résultante d'un principe du *faire avec*, qui dominerait ces anciennes logiques. Afin de les dépasser, il conviendrait de faire de ces espaces de bocage un véritable « atelier », à la manière des autres composantes de l'exploitation agricole, dans l'esprit d'une agroforesterie répondant aux attentes du développement durable.

UN ENJEU IDENTITAIRE : LA HAIE COMME MARQUEUR TERRITORIAL

S'inspirant, en France, des travaux déjà anciens de Soltner, cette appréhension de la haie se base sur son rôle positif à l'égard des troupeaux pour l'ombre apportée, mais également de l'effet brise-vent contribuant à créer un « microclimat » sur les parcelles ainsi protégées, de même qu'un avantage quant à la gestion des eaux stagnantes sur les sols imperméables. C'est ainsi la rationalité du système agronomique qui est convoquée, mais en arrière-plan on découvre rapidement que c'est le paysage qui fut premier dans les motivations de ces exploitants fondateurs de l'Atelier Agriculture Avesnois-Thiérache (3AT – Nord et Aisne) dans les années 1980. Surtout, en comparant les perceptions relevées dans plusieurs régions agricoles aux paysages contrastés, apparaît une autre dimension, liée à la présence/absence d'une culture¹ de la haie. L'écho reçu par les théories de Soltner varie du tout au tout selon l'inscription du linéaire arboré dans une histoire longue du territoire. Aussi, bien que la dimension économique soit un levier important pour la mise en œuvre d'une exploitation de la haie, elle n'est cependant pas toujours suffisante. À l'inverse, le maintien du bocage pour lui-même, et sa participation à une identité paysagère, amène parfois à relativiser le calcul coûts/bénéfices. Bernard Kalaora², à propos de l'ouvrage de Jean-Loup Trassard, *L'homme des haies*³, n'hésite pas à se référer à la théorie de Luc Boltanski et Laurent Thévenot⁴, en estimant que cette forme de culture relève d'une cité à part entière, la Cité domestique. « Grandeur » au sens plein du terme, lorsque la paysannerie régnait encore sur la terre, c'était un élément structurant du vécu pour les paysans du bocage. Qu'en est-il aujourd'hui et comment s'est reconvertie la valeur haie dans le contexte contemporain de patrimonialisation ?

¹ Il convient d'entendre par là un contexte circonstancié, et aucunement un impératif indépassable. De même, nous appréhendons ici la culture, au sens anthropologique du terme, comme « un moyen d'apprentissage et de transmission d'un héritage » (Pascal Perrineau : « Sur la notion de culture en anthropologie », *Revue française de science politique*, vol.25, n°5, 1975, p.947. Autrement dit, la culture s'inscrit dans les représentations collectives territorialisées de longue durée.

² « Le sociologue et l'homme des haies », *Les Études sociales*, n°164, 2^{ème} semestre 2016, pp. 257-266.

³ Paris, Gallimard, 2012, collection Blanche, 256 p., repris dans la collection Folio, 2014, 288 p.

⁴ *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991.

L'enquête qui a servi de point de départ à notre démonstration concerne quatre secteurs de la région Picardie : le Santerre, le Vermandois, le Laonnois et donc la Thiérache. Les trois premiers sont éminemment associés à l'openfield intensif, alors que seule la Thiérache s'est tournée vers un système herbagé laitier extensif dès le milieu de XIX^e siècle⁵. Pour reprendre l'expression de Bernard Kalaora, le réseau bocager peut ici être appréhendé à la manière d'une « forêt linéaire ».

À partir d'une cinquantaine d'entretiens menés auprès d'agriculteurs, parfois également éleveurs, de chasseurs, de militants de la cause bocagère, de représentants des structures professionnelles du bois et de l'agriculture, ainsi que d'élus et de fonctionnaires chargés des questions agricoles et sylvicoles, sont apparues des regards très contrastés quant à l'utilité des haies ; regards renforcés par des observations de terrain en ce qui concerne les pratiques qui s'y exercent.

La « commande » passée au sociologue consistait alors à comprendre les freins à l'innovation en faveur de la filière bois-plaquettes, dans un contexte de dépréciation du bois bûche tiré de l'entretien traditionnel des haies. L'option des scientifiques (pharmacologues et écologues spécialisés dans la compréhension des dynamiques forestières) consistait à penser le bois plaquette comme une solution valable à la pérennisation des haies dans un contexte économique tendu pour éleveurs tentés par le retournement de leurs prairies. Ce faisant, il s'agissait initialement de travailler sur la notion d'acceptabilité sociale, dont on connaît les limites avancées par les sciences sociales. Le projet (FORHAIE), financé par le Ministère de l'écologie et du développement durable (programme DIVA3), visait ainsi à démontrer l'efficacité agronomique de la haie, notamment au travers des auxiliaires de l'agriculture permettant de lutter contre les ravageurs des cultures. Afin de contrer les résistances à une législation contraignante en faveur de la trame verte, le SRCE Picardie, qui a connu une forte opposition agricole, mise sur les incitations.

UNE TYPOLOGIE DES ATTITUDES A L'EGARD DE LA HAIE

Toutefois, c'est la dimension éminemment culturelle du paysage bocager, perçu comme identitaire en Thiérache, qui s'est imposée rapidement, au-delà donc des arguments de l'efficacité économique. L'apport de la socio-anthropologie consiste alors à montrer le caractère normatif d'une approche purement systémique, en réintroduisant les représentations des collectifs d'acteurs, agriculteurs, mais également toutes les populations intéressées par la question du paysage.

En d'autres termes, il est possible de montrer que la transition énergétique est aussi tributaire de l'appréhension historique des éléments topographiques qui ont marqué l'histoire des espaces locaux, dimension avec laquelle le droit aura à composer.

On notera, pour ce qui concerne donc la Thiérache bocagère, un rapport assez singulier à la haie, à l'inverse que ce que l'on peut observer dans les secteurs d'étude marqués par la grande culture. La représentation qui y domine est associée, et pas seulement dans les images d'Épinal, à la présence du bocage.

Se dégage ainsi une typologie des attitudes agricoles en trois catégories.

- La première concerne des éleveurs acculés sur le plan financier qui franchissent, peu ou prou, le pas de la sortie du système polyculture-élevage en devenant des agriculteurs stricto-sensu. Dans ce cas de figure, la haie peut être ressentie comme une contrainte.

⁵ Cf. Michel Streith : « Quotas laitiers et alternances paysagères en Thiérache picarde » (Voir VOISENAT Claudie Voisenat : « À propos de paysages : compte-rendu d'une réflexion collective », *Terrain. Carnets du patrimoine ethnologique*, n°18 : « Le corps en morceaux », mars 1992, pages 139).

- À l’opposé, de jeunes éleveurs font le choix explicite du refus face à cette tendance parfois présentée comme inéluctable. Pour ces derniers, le caractère extensif est étroitement associé au rejet du productivisme. La philosophie adoptée pousse à adopter des méthodes de production réduisant au maximum les besoins en matériel coûteux. Ici, les haies font partie intégrante du dispositif.
- Enfin, une troisième catégorie adopte un compromis. Le maintien des haies en est la motivation première. Il s’agit de mener « rationnellement » le troupeau afin de maintenir l’exigence des prairies, en les adaptant aux nouvelles exigences de productivité. On trouve ici des éleveurs qui ont derrière eux une carrière déjà bien avancée dans la profession, mais suffisamment loin de l’âge de la cessation d’activité pour envisager le *brainstorming* qu’impose cette attitude.

En résumé, la haie bocagère dispose d’un statut tout à fait particulier en Thiérache, qui s’explique principalement par sa dimension éminemment culturelle. Toutefois, des menaces pèsent quant à son devenir, et c’est ici le milieu agricole qui en maîtrise les clés, ce que montre bien cet extrait d’entretien.

« Et c’est vrai qu’à cette époque [dans les années 1994-1995], on était encore à 180-200 mètres [de haies] à l’hectare, c’est-à-dire de très petites parcelles. En moyenne. Ça a baissé aujourd’hui. Mais il y avait encore de très petites parcelles entièrement entourées de haies. On était sur des exploitations, en moyenne, de 50 hectares. Souvent, maintenant c’est devenu des GAEC, avec des reprises. Donc, on est plus dans la même... Les exploitations ont tout de même évolué, même en élevage. La moyenne des exploitations doit maintenant plus tourner autour de 80 ha que 40-50. Mais c’est vrai qu’il y a quand même la culture de la haie par rapport aux agriculteurs de Thiérache. Après, ce qu’on voit depuis une bonne dizaine d’années c’est par rapport à de toutes petites exploitations qui n’ont pas été remises aux normes, et qui ont des problèmes de reprises. Il y a les agriculteurs du Saint-quentinois, du Laonnois, voire du Cambrais (côté plaine) qui vont éventuellement reprendre ces fermes, parce qu’ils ont plus de moyens financiers que ceux de Thiérache, et là eux, le paysage du bocage ce n’est pas leur problème. Et ils ne le connaissent pas souvent. C’est eux qui vont éventuellement retourner les pâtures, parce qu’ils ne font pas d’élevage et que pour l’agriculture on a besoin de grandes parcelles. Ils n’ont pas non plus envie de tourner autour des haies. Donc c’est eux qui vont plus facilement tout foutre en l’air. Après, je ne dis pas... Certains de Thiérache vont aussi... font des dégâts, mais moins, moins que les extérieurs » (FG, animatrice d’un réseau promoteur de la haie, 23/01/15).

En conclusion, le devenir de la haie semble désormais associé à l’articulation qui pourra se trouver entre les exigences de rationalisation, liées aux contraintes agricoles, et le processus de patrimonialisation qui tend à les protéger. Dans ce contexte, l’exploitation économique du bocage répondra avant tout à un impératif de paysagiste, afin que la haie ne soit pas qu’une expression d’un atavisme déconnecté des exigences de la Cité industrielle... en attendant l’émergence de cette « Cité verte », que Bernard Kalaora appelle de ses vœux ?